

Approuvé par délibération du Conseil Municipal le 30 Janvier 2020,
Modification simplifiée n°1 approuvée le 24 Octobre 2024

RÈGLEMENT GRAPHIQUE




échelle : 1/5 000

Vu pour être annexé à la
délibération du Conseil Municipal
du 24 Octobre 2024
La Maire,
Michèle DOLLE



ORIENT
AGGLOMÉRATION



LEGENDE

ZONAGE

- Secteurs Ub et Uc
- Secteurs Us à caractère patrimonial
- Secteurs à urbaniser (AU, 1AU, 2AU)
- Secteurs urbanisés d'activités (Uj, Up)
- Secteurs d'équipements en franges urbaines (Ae, Ne)
- Secteurs agricoles (A)
- Secteurs naturels (N)
- Secteurs forestiers (NF)
- Zones humides (Nzh-Azh)

PRESCRIPTIONS

- Limites de zone
- Espace boisé classé

EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

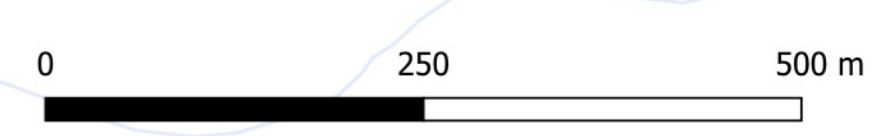
- Emplacement réservé
- Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation (OAP)
- Expérimentation en faveur de l'habitat léger permanent
- Centralité commerciale à protéger ou à développer
- Linéaire commercial à protéger ou à développer
- Marge de recul aux cours d'eau
- Marge de recul aux voiries
- Bâtiments susceptibles de changer de destination (15)

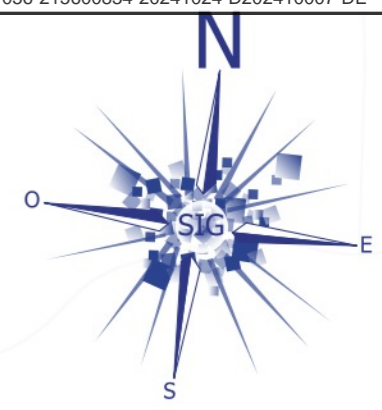
HYDROGRAPHIE

- Cours d'eau busé
- Cours d'eau
- Plans d'eau

LISTE DES EMBLEMES RESERVES

Número	Indice	Designation de l'opération	Bénéficiaire	Superficie
1		Accès - Voirie Franchissement Blavet à la Villeneuve	Commune	21546 m ²
2		Activités économiques Villeneuve Parco	Lorient Agglomération	90706 m ²
3		Activités économiques ZA du Parco	Commune	5327 m ²
4		Extension de la station d'épuration	Lorient Agglomération	6791 m ²
5		Franchissement Blavet en aval Viaduc SNCF	Commune	13475 m ²
6		Parc Saint Hervé	Commune	46867 m ²
7		Parvis Sud PEM	Commune	5382 m ²
8		Accès ANRU Kerihouals	Commune	1811 m ²
9		Accès piéton du centre-ville à Kerihouals	Commune	2201 m ²
10		Espace public complémentaire à l'îlot de l'ancien hôpital	Commune	478 m ²
11		Aménagement Place Dulcie Septembar	Commune	3827 m ²
12		Point de vue sur la vallée du Blavet	Commune	4976 m ²
13		Passerelle Saint Caradec et la Poterie	Commune	5583 m ²
14	a	Extension du camping	Commune	7112 m ²
14	b	Extension du camping	Commune	2217 m ²
15		Aménagements et aire de stationnement pour les activités du Haras	Commune	65531 m ²
16	a	Développement du projet sur le site de l'Abbaye ND-de-Joye	Commune	770 m ²
16	b	Développement du projet sur le site de l'Abbaye ND-de-Joye	Commune	1016 m ²
17		Bassin d'orage et continuité piétonne au Loiro	Commune	2436 m ²
18		Jardin familiaux de Lalumec	Commune	8857 m ²
19	a	Aménagement du carrefour Allende - rue du 19 mars 1962	Commune	1312 m ²
19	b	Aménagement du carrefour Allende - rue du 19 mars 1962	Commune	3034 m ²
21		Aire naturelle de stationnement école et stade à Saint Gilles	Commune	2263 m ²
22		Chemin de Kergroix au Talhouët	Commune	440 m ²
23		Chemin piétonnier de Locoyarn à Kervignac	Commune	16337 m ²
24		Continuité piétonne le long du Blavet au Ty-Mor	Commune	1374 m ²
25		Chemin / trame verte de Saint Hervé au quartier gare	Commune	1610 m ²
26		Chemins entre Kergomo, le quartier gare et le Ty-Mor	Commune	6320 m ²
27		Chemin du Hingair au Merdy par le Bot	Commune	4195 m ²
28		Continuité piétonne au Polvern	Commune	84 m ²
29		Chemin de Saint Plaux à Kergopente	Commune	2195 m ²
30		Chemin de Coët Er Yer à Lergoutic	Commune	3331 m ²
31		Chemin du Quimpéro à la rue du Bouetiez	Commune	2426 m ²
32		Chemin du Quimpéro à la Gardeloupe	Commune	535 m ²
33		Amélioration de l'entrée de Ville	Commune	335 m ²
34		Continuité piétonne de Langroix à Lochrist	Commune	204 m ²
35		Mise en valeur des berges du Blavet	Commune	365 m ²





Approuvé par délibération du Conseil Municipal le 30 Janvier 2020,
Modification simplifiée n°1 approuvée le 24 Octobre 2024

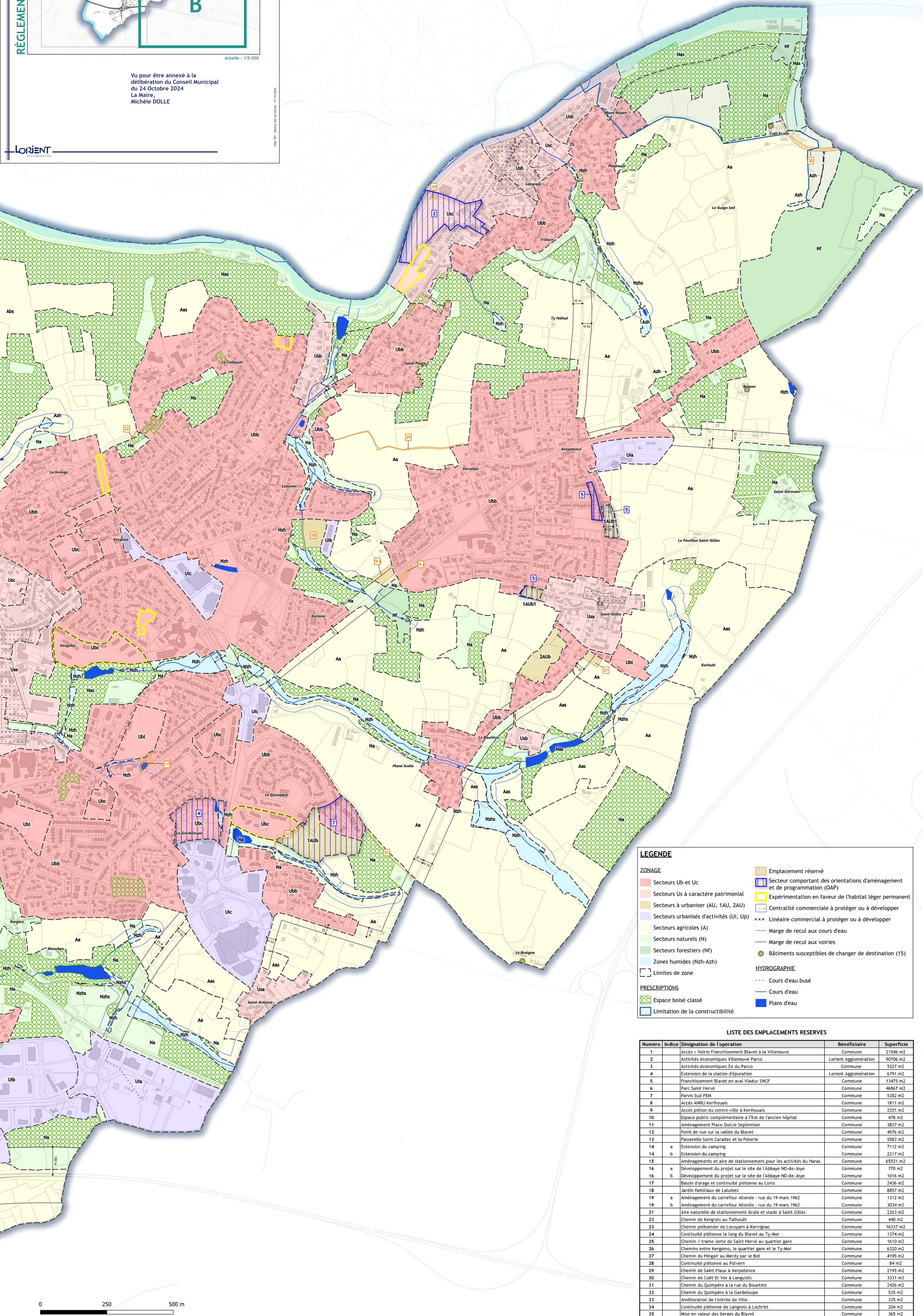
RÈGLEMENT GRAPHIQUE



échelle : 1/5 000

Vu pour être annexé à la
délibération du Conseil Municipal
du 24 Octobre 2024
La Maire,
Michèle DOLLE

ORIENT
ASSOCIATION



LEGENDE

- ZONAGE**
- Secteurs Ub et Uc
 - Secteurs Us à caractère patrimonial
 - Secteurs à urbaniser (AU, 1AU, 2AU)
 - Secteurs urbanisés d'activités (Uj, Up)
 - Secteurs agricoles (A)
 - Secteurs naturels (N)
 - Secteurs forestiers (Nf)
 - Zones humides (Nzh-Azh)
 - Limites de zone
- PRESCRIPTIONS**
- Espace boisé classé
 - Limitation de la constructibilité
- EMPLACEMENTS RESERVES**
- Emplacement réservé
 - Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation (OAP)
 - Expérimentation en faveur de l'habitat léger permanent
 - Centralité commerciale à protéger ou à développer
 - Linéaire commercial à protéger ou à développer
 - Marge de recul aux cours d'eau
 - Marge de recul aux voiries
 - 15 Bâtiments susceptibles de changer de destination (15)
- HYDROGRAPHIE**
- Cours d'eau busé
 - Cours d'eau
 - Plans d'eau

LISTE DES EMBLEMENTS RESERVES

Numéro	Indice	Désignation de l'opération	Bénéficiaire	Superficie
1		Accès - Voirie Franchissement Blavet à la Villeneuve	Commune	21546 m ²
2		Activités économiques Villeneuve Parco	Lorient Agglomération	90706 m ²
3		Activités économiques ZA du Parco	Commune	5327 m ²
4		Extension de la station d'épuration	Lorient Agglomération	6791 m ²
5		Franchissement Blavet en aval Viaduc SNCF	Commune	13475 m ²
6		Parc Saint Hervé	Commune	46867 m ²
7		Parvis Sud PEM	Commune	5382 m ²
8		Accès ANRU Kerihouais	Commune	1811 m ²
9		Accès piéton du centre-ville à Kerihouais	Commune	2201 m ²
10		Espace public complémentaire à l'îlot de l'ancien hôpital	Commune	478 m ²
11		Aménagement Place Dulcie September	Commune	3827 m ²
12		Point de vue sur la vallée du Blavet	Commune	4976 m ²
13		Passerelle Saint Caradec et la Poterie	Commune	5583 m ²
14	a	Extension du camping	Commune	7112 m ²
14	b	Extension du camping	Commune	2217 m ²
15		Aménagements et aire de stationnement pour les activités du Haras	Commune	65531 m ²
16	a	Développement du projet sur le site de l'Abbaye ND-de-Joye	Commune	770 m ²
16	b	Développement du projet sur le site de l'Abbaye ND-de-Joye	Commune	1016 m ²
17		Bassin d'orage et continuité piétonne au Loiro	Commune	2436 m ²
18		Jardin familiaux de Lalumec	Commune	8857 m ²
19	a	Aménagement du carrefour Allende - rue du 19 mars 1962	Commune	1312 m ²
19	b	Aménagement du carrefour Allende - rue du 19 mars 1962	Commune	3034 m ²
21		Aire naturelle de stationnement école et stade à Saint Gilles	Commune	2263 m ²
22		Chemin de Kergroix au Talhouët	Commune	440 m ²
23		Chemin piétonnier de Locoyarn à Kervignac	Commune	16337 m ²
24		Continuité piétonne le long du Blavet au Ty-Mor	Commune	1374 m ²
25		Chemin / trame verte de Saint Hervé au quartier gare	Commune	1610 m ²
26		Chemins entre Kergomo, le quartier gare et le Ty-Mor	Commune	6320 m ²
27		Chemin du Hingair au Merdy par le Bot	Commune	4195 m ²
28		Continuité piétonne au Polvern	Commune	84 m ²
29		Chemin de Saint Plaux à Kerpotence	Commune	2195 m ²
30		Chemin de Coët Er Ver à Languidic	Commune	3331 m ²
31		Chemin du Quimpéro à la rue du Bouetiez	Commune	2426 m ²
32		Chemin du Quimpéro à la Gardeloupe	Commune	535 m ²
33		Amélioration de l'entrée de Ville	Commune	335 m ²
34		Continuité piétonne de Langroix à Lochrist	Commune	204 m ²
35		Mise en valeur des berges du Blavet	Commune	365 m ²



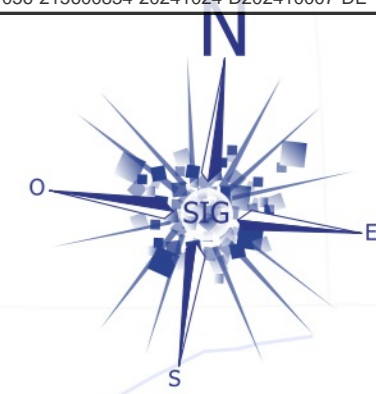


échelle : 1/5 000

Vu pour être annexé à la
délibération du Conseil Municipal
du 24 Octobre 2024
La Maire,
Michèle DOLLE

La Maire,
Michèle DOLLE

Plan PLU - Version 05/2024 - 17/10/2024



LEGENDE

Patrimoine paysager à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural au titre du L151-19

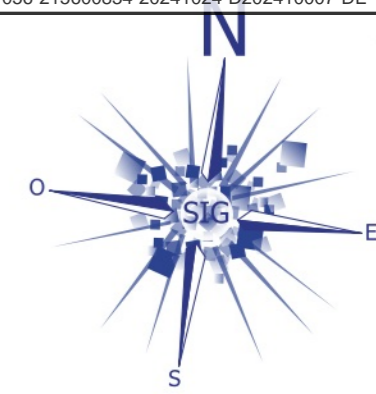
■ Petit patrimoine

Patrimoine paysager à protéger pour des motifs d'ordre écologique au titre du L151-23

— Talus ou haie à préserver

□ Espace boisé classé

■ Boisement à préserver



RÈGLEMENT GRAPHIQUE COMPLÉMENTAIRE

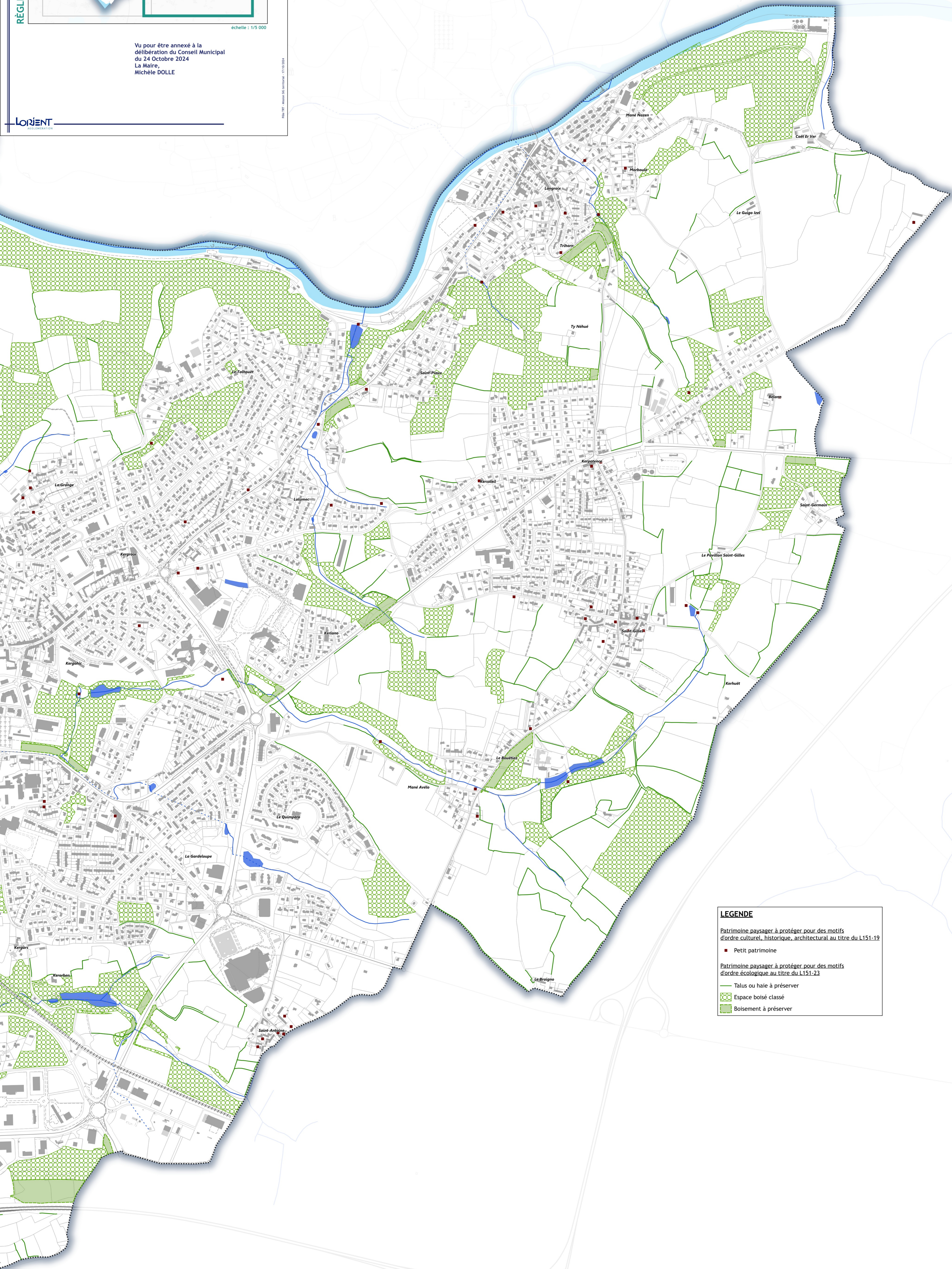


échelle : 1/5 000

Vu pour être annexé à la
délibération du Conseil Municipal
du 24 Octobre 2024
La Maire,
Michèle DOLLE

PHI 100 - MAIRIE DE HENNEBONT - 17/10/2024

ORIENT
ASSOCIATION



LEGENDE

Patrimoine paysager à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural au titre du L151-19

- Petit patrimoine

Patrimoine paysager à protéger pour des motifs d'ordre écologique au titre du L151-23

- Talus ou haie à préserver
- ▨ Espace boisé classé
- Boisement à préserver

